

MP

NS



Procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du conseil municipal de Lac-du-Cerf
11 décembre 2023 19h30

Séance tenue au Centre communautaire située au 15, rue Émard
selon les dispositions du Code municipal du Québec

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Nicolas Pentassuglia :

Monsieur Daniel Guindon	Conseiller	Poste 1
Monsieur Pierre Raïche	Conseiller	Poste 2
Monsieur Christian Gamache	Conseiller	Poste 3
Monsieur Jacque De Foy	Conseiller	Poste 4
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	Poste 5
Madame Roxanne Jeanson-Bélisle	Conseillère	Poste 6

Est également présent monsieur Normand St-Amour, directeur et greffier-trésorier (intérim)
qui agit comme secrétaire d'assemblée.

Résolution : 326-12-2023

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Roxanne Jeanson-Bélisle
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance à 19h30.

ADOPTÉE

Résolution : 327-12-2023

2. AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu à l'unanimité des conseillers présents dont tous les membres du conseil
municipal reconnaissent avoir reçu l'Avis de convocation de la présente séance
conformément à la Loi.

ADOPTÉE

Résolution : 328-12-2023

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption du budget 2024
5. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal de la présente réunion extraordinaire

MP

NS



8. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Pierre Raïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Résolution 329-12-2023

4.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2024

Il est proposé par la conseillère Roxanne Jeanson-Bélisle, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, le budget 2024 comme suit :

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2023-ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
REVENUS DE FONCTIONNEMENT 2024	
Taxe sur la valeur foncière	1 350 581,00\$
Taxes sur une autre base	184 081,00\$
Compensation tenant lieu de taxes	59 803,00\$
Total des transferts	244 200,00\$
Service rendu	174 680,00\$
Imposition de droits, amendes et pénalités	48 000,00\$
Intérêt et autres revenus	41 000,00\$
Transfert du surplus libre au fonctionnement	233 892,00\$
TOTAL DES REVENUS	2 336 237,00\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	652 324,00\$
Sécurité publique	188 642,00\$
Transport	531 818,00\$
Hygiène du milieu	160 449,00\$
Santé et bien-être	20 000,00\$
Aménagement, urbanisme et développement	148 598,00\$
Loisirs et culture	354 416,00\$
Frais et financement	279 990,00\$
TOTAL DES CHARGES	2 336 237,00\$

ADOPTÉE

Résolution : 330-12-2023

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026

MP

MS



Il est proposé par le conseiller Christian Gamache,
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, le programme triennal
d'immobilisation 2024-2026 comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-25-26				
Travaux et acquisition	Mode de fonctionnement	2024	2025	2026
Administration				
Téléphone IP et système de sécurité	Fonds général	10 000\$	-	-
Mobilier de bureau	Fonds général	3 000\$	2 000\$	2 000\$
Équipement informatique	Fonds général	3 000\$	3 000\$	3 000\$
Entretien et mise aux normes des infrastructures				
Restauration-Patrimoine immobilier (Balcon)	Subvention	20 000\$	-	-
Rénovation de l'enveloppe extérieure de l'hôtel de ville (fenêtre)	Subvention	-	40 000\$	-
Tourisme, environnement et parc				
Enseigne directionnelle	Fonds général	10 000\$	5 000\$	-
Développement parc La Biche	Subvention 80%-Fonds générale 20%	315 000\$	-	-
Développement économique	Fonds général	5 000\$	5 000\$	5 000\$
Acquisition de terrain	Fonds général	10 000\$	-	-
Marquage et affiche quai public	Fonds réservé	7 000\$	-	2 000\$
Aménagement sentier vélo montagne	Subvention 80%-Fonds générale 20%	300 000\$	-	-
Amélioration du sentier le petit Castor	Fonds général	25 000\$	25 000\$	5 000\$
Réaménagement du secteur parc Raymond-Charbonneau	Subvention 90%-Fonds général 10%	111 000\$	5 000\$	5 000\$
Toit patinoire	Recherche de subvention	-	800 000\$	-
Terrain tennis	Recherche de subvention	50 000\$	-	-
Amélioration Mont-Limoge	Recherche subvention	5 000\$	100 000\$	-
Travaux publics et réseau routier municipal				
Remplacement du camion 10 roues	Financement	-	-	500 000\$
Réfection de chemins	Financement	100 000\$	200 000\$	200 000\$
Loisirs, culture et embellissement				
Mobilier sentier art-nature	Subvention	10 000\$	-	-
Bibliothèque-terrasse	Recherche subvention	40 000\$	-	-
TOTAL		1 024 000\$	1 185 000\$	722 000\$
		GRAND TOTAL (3 ANS)0		2 931 000\$

ADOPTÉE

Initiales du maire

MP

NS

Initiales du dg

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE
LAC-DU-CERF



6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 19h45

Fin : 19h58

Résolution 331-12-2023

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Raïche et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance extraordinaire en date du 11 décembre 2023.

ADOPTÉE

Résolution 332-12-2023

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le maire remercie les membres du conseil et déclare l'assemblée levée à 20h00.

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents, afin de clore la séance du 13 novembre 2023.

ADOPTÉE

Je, Nicolas Pentassuglia, maire de la municipalité de Lac-du-Cerf, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nicolas Pentassuglia

Maire

Normand St-Amour
Directeur général et greffier-trésorier
(intérim)